

Institut Régional de Formation et d'Entraînement de judo

L'IRFEJJ est placé sous l'autorité du Président de ligue et sous la responsabilité technique du Coordonnateur de l'Equipe Technique Régionale.

Son rôle est d'assurer les missions de formation fédérales de son ressort territorial dans le cadre du plan d'action et de développement régional. L'ensemble des actions de formation est un élément déterminant du développement sur le territoire et doivent être réfléchies dans le cadre de la conférence des Présidents et décidées par le comité directeur de la ligue. La « filière enseignement » de l'IRFEJJ est assurée par l'ERJJ.

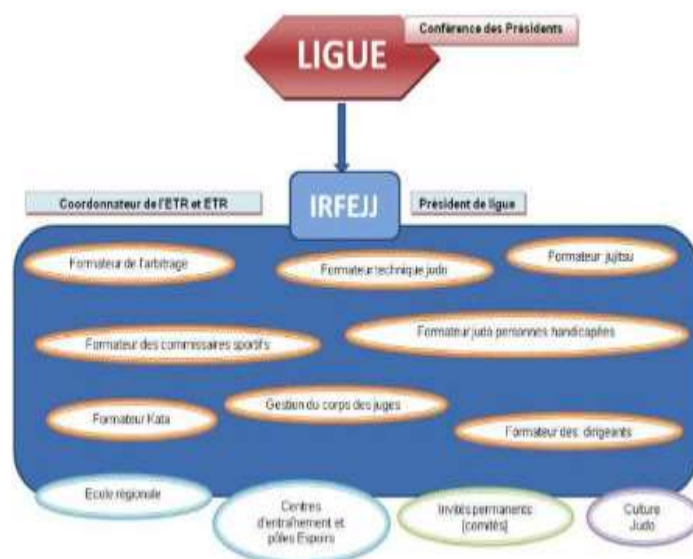
Au-delà de la mission de formation, l'IRFEJJ a une mission plus générale auprès des pratiquants en créant une dynamique humaine et sportive et en mutualisant les compétences, les moyens humains et financiers. Pour cela, l'IRFEJJ s'appuie sur le travail des commissions de la ligue (*commission d'arbitrage, commissions kata, commission formation, ...*) pour la mise en œuvre du plan d'action de formation.

Pour assurer pleinement son rôle de formation au titre de l'IRFEJJ, la ligue est déclarée en tant que centre de formation auprès de la Direction Régionale du Travail de l'Emploi et de la Formation Professionnelle. Cette reconnaissance permet ainsi aux « judoka » qui souhaitent se former d'accéder à des financements via les OPCA que sont UNIFORMATION et AGEFOS-PME.

L'IRFEJJ est un outil indispensable à la régionalisation de la formation et par conséquent un relais essentiel au développement du judo sur le territoire. Cet institut n'est pas un lieu imposé mais des temps et des espaces de formation adaptés à la mise en place d'actions régionales pour répondre de façon plus proche et mieux adaptée aux besoins des clubs, dans une démarche de développement et d'accompagnement.

Les thèmes couverts par l'IRFEJJ sont :

- Le perfectionnement technique
- La pédagogie
- La préparation aux grades supérieurs
- La préparation aux qualifications fédérales et aux différents diplômes d'enseignement
- L'enseignement aux différentes populations de pratiquants
- La théorie et la pratique de l'entraînement
- La théorie et la pratique de l'arbitrage et de l'encadrement des manifestations sportives
- La théorie et la pratique liées à l'environnement des organisations des diverses manifestations
- Des connaissances transversales (informatiques, médicales, environnementales,...)



Les Instituts Régionaux de Formation et d'Entraînement de Judo Jujitsu visent à :

- Rapprocher décloisonner et coordonner les différentes formations,
- Optimiser les moyens humains et financiers des régions,
- Faire partager une culture commune «par une pratique adaptée pour tous»
- Piloter les formations de l'encadrement des clubs : dans sa formation initiale et dans sa formation continue
- Piloter la certification pour l'enseignement bénévole : assistant club, animateur suppléant, certificat fédéral d'enseignement bénévole.
- Piloter les plateformes de perfectionnement technique dans les comités de son territoire.
- Piloter et veiller à la formation des responsables de commissions régionales et des comités.
- Piloter et veiller à la formation des juges d'expression technique, des arbitres et commissaires sportifs.
- Piloter et veiller à la mise en place des calendriers des formations sur tout le territoire de la ligue en lien avec les activités sportives.
- Piloter et veiller à la mise en place d'une formation des dirigeants sur tout le territoire de la ligue.

Objectifs des Instituts Régionaux de Formation d'Entraînement Judo Jujitsu :

- être au service du projet fédéral de développement des pratiques,
- aider les clubs et les licenciés dans leur développement «projet du logiciel club»,
- sensibiliser sur la culture judo.

Comité de direction

L'IRFEJJ est dirigé par un comité de direction composé ainsi :

- Le Président de ligue «qui préside le comité de direction»
- Le Coordonnateur de l'Equipe Technique Régionale «qui coordonne l'ensemble des formations et des formateurs»
- Les différents responsables techniques, des secteurs de formation suivants : arbitres, commissaires sportifs, juges, kata, dirigeants, enseignants, préparation aux grades et autres
- Et toute personne qualifiée susceptible d'aider aux travers de l'IRFEJJ

La politique de l'IRFEJJ est déterminée par le comité directeur de la ligue. Les Présidents des comités sont des invités permanents.

LE COORDONNATEUR DE L'EQUIPE TECHNIQUE REGIONALE

Responsable de l'IRFEJJ pour toute la partie technique, ses missions sont :

- Organiser et coordonner les commissions techniques et pédagogiques intégrées dans l'IRFEJJ
- Veiller à la formation des responsables de commission régionale et des comités suivant les procédures nationales
- Effectuer un suivi régulier des actions menées au sein de l'IRFEJJ
- Organiser le calendrier des formations avec les personnes ressources en lien avec celui des activités sportives et animations
- Participer avec les élus à l'élaboration et à la mise en place du PADR en concordance avec le plan de développement fédéral.

Et pour mémoire

- *Participer à la conférence des Présidents*
- *Participer aux réunions du comité directeur de la ligue en tant que coordonnateur*
- *Participer aux réunions du comité directeur des comités de son territoire (ou son représentant)*
- *Présenter son rapport d'activité à l'assemblée générale de ligue*
- *Gérer toutes les activités d'ordre technique en relation avec le Président de la ligue*
-

Le coordonnateur d'ETR s'appuie sur le travail des commissions de ligue (ex : commissions d'arbitrage, commissions kata...) pour la mise en oeuvre du plan d'action de formation défini par la conférence des Présidents et entériné par le comité directeur de la ligue.

Au moment de la constitution des commissions régionales, le Président de ligue veillera à consulter le coordonnateur d'ETR et à respecter le cahier des charges national des compétences.

Un corps de formateurs régionaux, pourquoi ?

La formation plus proche des pratiquants et des clubs est un axe prioritaire, ce qui a pour conséquence d'augmenter en quantité et en qualité les formations de toute nature au travers du plan régional de formation. En conséquence, il est nécessaire de consolider, élargir et dynamiser nos ressources humaines pour assurer un encadrement efficace des différentes formations initiées par la fédération.

La reconnaissance d'un corps de formateurs régionaux doit répondre à cette attente et permettre de concrétiser la politique fédérale sur le terrain.

Recrutement et profil

Impliquer de nouvelles ressources humaines parmi :

- _ Les conseillers techniques et chargés de missions
- _ Les Professeurs
- _ Les Dirigeants
- _ Les Hauts gradés
- _ Les Experts dans leur domaine

Profil des Formateurs

Expertise reconnue et validée

Aptitude pour travailler en équipe, pour transmettre son savoir

Disponibilité pour les actions, sens de l'engagement

Champs d'interventions

Action de formation régionale, départementale ou interclubs définies dans le plan d'action régionale initial pour les dirigeants, les enseignants, les juges, les arbitres, les commissaires sportifs...

Action de perfectionnement technique et sportif des licenciés.

Proposer un cahier des charges pour aider à la mise en place des actions.

Les points développés ci-dessous proposent une organisation type à mettre en place dans les régions afin de faciliter la transmission des messages techniques et pédagogiques dans les différents secteurs de formation

Les thèmes couverts ou à couvrir

Perfectionnement technique

Pédagogie

Préparation aux grades supérieurs

Préparation aux qualifications fédérales et aux différents diplômes d'enseignement

Enseignement aux différentes populations de pratiquants

Théorie et pratique de l'entraînement

Théorie et pratique de l'arbitrage et de l'encadrement des manifestations sportives

Théorie et pratique liées à l'environnement des organisations des diverses manifestations

Théorie et pratique liées au développement et à l'encadrement de nos structures associatives OTD, clubs...

Diverses connaissances transversales (informatiques, médicales, environnementales...)

LES DIFFERENTS SECTEURS

Judo

- Technique tachi waza et ne waza (et animations sportives ne waza)
- Taïso (préparation et entretien physique des différentes populations de pratiquants)
- Pédagogie (procédures d'enseignement pour les différentes populations de pratiquants)

Judo Kata

- Technique
- Pédagogie (procédures d'enseignement pour les différentes populations de pratiquants) animations sportives kata

Jujitsu et Self défense

- Technique
- Sportif
- Pédagogie (procédures d'enseignement pour les différentes populations de pratiquants)

Judo et personnes handicapées

- Sportif
- Pédagogie

Arbitrage

- Formation Commissaires sportifs et Arbitres

Juges

- Examens de grades
- Animations sportives

Ecole régionale

- Formations qualifiantes

Dirigeants

- Administration, gestion, organisation et management des structures

Coordination de l'Ecole régionale de judo-jujitsu

Cette mission incombe au coordonnateur de l'ETR selon les directives fédérales

Missions :

Il met en oeuvre le plan d'actions régional lié aux formations qualifiantes (*Qualifications fédérales, CQP, BPJEPS*) en suivant les orientations fédérales (*élaboration du budget prévisionnel, mise en place du calendrier, établissement de la liste des intervenants*)

Constitution et suivi du fichier des enseignants
Il effectue un suivi de ses actions.

Formation :

Pour diffuser les informations, il disposera de documents techniques et pédagogiques produits par la FFJDA concernant les formations qualifiantes.

SUIVI NATIONAL DES FORMATEURS FEDERAUX DANS LE CADRE DES IRFEJJ

La formation des formateurs régionaux [stages nationaux]

Un plan de formation pour :

- Augmenter les compétences spécifiques, techniques et pédagogiques
- Multiplier les compétences (transversales)
- Capitaliser l'expertise
- Pouvoir transmettre les différents messages fédéraux
- Harmoniser et enrichir les discours
- Donner de la cohérence entre les différents secteurs
- Concevoir ou participer à l'élaboration des documents techniques et divers supports des formations

Suivi des actions par le national

- Détecter les ressources humaines spécifiques
- Constituer un fichier des formateurs fédéraux
- Evaluer les besoins de formation
- Proposer des actions de formation spécifique
- Harmoniser les messages et les contenus
- Organiser et encadrer les actions de formation
- Faire un suivi des actions menées sur le terrain
- Evaluer les besoins en documentation spécifique, proposer des supports, superviser la conception et la réalisation des documents.

